

2008/364 - Approbation d'une convention de prestation de service entre la Ville de Lyon (service archéologique municipal) et le Conseil Général des Pyrénées Orientales pour la réalisation d'études d'interprétation archéologique (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 16/06/2008, p. 1208)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

(Adopté.)